



Ville d'Arnouville (95)

Service des Marchés publics

AVIS D'ANNONCE PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Accord-cadre à bons de commande de fournitures et de services - Seuil sup. 90 000 € HT

Personne publique : **Ville d'ARNOUVILLE, représentée par Monsieur Pascal DOLL, Maire**

Adresse : 15-17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 ARNOUVILLE

Téléphone : 01.30.11.16.16 – Télécopie : 01.30.11.16.05

MAPA 017-2019 : Location – Installation de matériels scéniques son et lumière et prestations techniques lors de manifestations (2 lots)

Nomenclature CPV : **32342410-9 – Matériels de sonorisation / 31527260 – Systèmes d'éclairage
75310000-2 – Services de prestations**

Durée du marché : **1 an à compter de la date de réception de la notification du marché, reconductible 3 fois 1 an.**

Variante : non, retenue de garantie : non, Variante exigée : non

Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de négocier ou non à l'issue de l'analyse des offres sans être tenu d'en informer l'ensemble des candidats

Procédure de passation : En application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

Le marché est alloté et à bons de commande avec minimum et maximum annuel seuil fixé en valeur sur douze (12) mois :

Lot 1 - Location – Installation de matériels scéniques son et lumière

Montant minimum annuel : 0 € / Montant maximum annuel : 30 000 €

Lot 2 - Prestations techniques lors de manifestations

Montant minimum annuel : 0 € / Montant maximum annuel : 22 000 €

Le candidat devra répondre sur l'ensemble des lots.

- **1^{er} critère** : Prix : 70%
- **2^{ème} critère** : Qualifications et caractéristiques techniques des moyens humains et matériels proposés : 20 %
- **3^{ème} critère** : Références de prestations similaires : 10 %

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

Obtention du dossier de consultation :

Téléchargement du DCE après inscription gratuite : <https://www.achatpublic.com>

Service des marchés publics Tél. 01 30 11 16 15/32 ou par email : marches.publics@ml.arnouville95.org

Remise des candidatures et offres : **27/09/2019 - Heure limite : 12h00**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2 - 4 bd de l'Hautil - BP 322 - 95027 CERGY PONTOISE Cedex - Tél. : 01 30 17 34 00 - télécopieur : 01 30 17 34 59 - courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Le tribunal administratif de Cergy-pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) »

Date d'envoi du présent avis : **06/09/ 2019**